25 OCTOBRE 2017

Secret professionnel : Êtes-vous protégé?

Auteurs : Patricia L. Olasker, Anthony M.C. Alexander et Poonam Puri

Dans cet article publié dans *Listed Magazine*, Patricia Olasker, Tony Alexander et Poonam Puri se penchent sur le secret professionnel dans le cadre d'opérations commerciales, la perte de la protection offerte par le privilège de l'intérêt commun dans le cadre d'opérations et les pratiques exemplaires que les sociétés devraient considérer adopter afin de préserver la confidentialité des communications avocat-client.

Les auteurs analysent des situations courantes dans lesquelles les limites du secret professionnel sont mises à l'épreuve et qui pourraient mettre les sociétés à risque. Ils suggèrent également six démarches visant à structurer l'échange de documents afin de préserver le secret professionnel et décrivent quatre façons de protéger le secret au cours des réunions du conseil.

Personnes-ressources : Patricia L. Olasker et Anthony M.C. Alexander

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.

© 2024 DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., s.r.l.